

VERTS D'EUROPE

L'OM veut Benzia



Le club phocéen s'intéresse toujours à la filière algérienne pour renforcer ses rangs. Après Belfodil, à propos duquel une dernière tentative est attendue de la part de son manager pour convaincre les nouveaux dirigeants marseillais, l'OM «new-look» compte ouvrir la piste Yassine Benzia. L'attaquant lillois qui n'est plus dans les plans de Frédéric Antonetti, surtout depuis le recrutement du Portugais Eder, le bourreau des Français en finale de l'Euro-2016, avait un mois pour convaincre le technicien corse. Il semble bien que cette «période d'essai» ne soit pas passée comme souhaitée par l'ancien Lyonnais qui veut du temps de jeu pour s'imposer chez les Verts où il a honoré sa première sélection en juin dernier. Les Olympiens craignant un échec dans les dossiers de Clinton Njié (Tottenham) et Bafétimbi Gomis (Swansea) s'activent pour recruter l'international algérien. Franck Passi, le coach des Ciel et Blanc, et le responsable de la cellule de recrutement, Jean-Philippe Durand, songent à la formule pour attirer le polyvalent attaquant de 21 ans, sous contrat avec le LOSC jusqu'en 2019, vers la Canebière. Le premier obstacle, outre l'accord du club et du joueur lillois, sera le paiement des 40% promis par le LOSC à l'O Lyon au cas où Benzia serait transféré. Une option que l'OM devrait s'acquitter dans le cas où il recruterait l'ancien attaquant des Gones. Pour rappel, ce dernier a été transféré de Lyon à Lille pour 1 million d'euros.

M. B.

CAN-2017 U17

Algérie bat Tunisie en amical (2-1)

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans s'est imposée face à son homologue tunisienne sur le score de 2 à 1 (mi-temps : 1-0), mardi à Tunis dans le cadre de la préparation des deux équipes au 2^e tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2017 (CAN-2017) des U17. C'est le capitaine Kessour qui a ouvert la marque pour les Algériens sur coup franc direct en première mi-temps avant que les Tunisiens ne remettent les pendules à l'heure au retour des vestiaires. Les Verts ont inscrit le but de la victoire par Zerrouki dans le temps additionnel de la seconde manche. Les hommes de Saber Bensmaïn joueront un deuxième match face à la Tunisie le 29 juillet au stade El-Menzah de Tunis avant de rentrer au pays. Ces deux tests entrent dans le cadre de la préparation des Verts en vue de la double confrontation face au Gabon (aller le 6 août à Alger et retour le 21 août à Libreville) comptant pour le 2^e tour des éliminatoires de la CAN-2017 prévue à Madagascar.

FOOTBALL

LE RCR ET LE RCA SANCTIONNÉS, L'USMH, L'USMB ET L'OM EN SURSIS

Un autre coup d'épée dans l'eau

● La commission de discipline de la LFP a prononcé plusieurs décisions lors de sa réunion extraordinaire, mardi. Consacré au traitement des affaires pendantes au niveau du CRL/FAF en rapport avec la situation de footballeurs en instance de paiement de leurs dus depuis plusieurs mois, ce conclave a donné lieu à des sanctions pour le moins disproportionnées.

Il s'agit notamment de l'interdiction de recrutement prononcée à l'encontre de deux des trois clubs mis en cause. Contrairement à l'USM Harrach mis en sursis, le RC Relizane et le RC Arbaâ verront, outre l'interdiction de recruter durant ce mercato estival, leur solde points de l'exercice à venir (2016-2017) défalqué de trois unités. La CD/LFP explique sa décision par le «non-paiement des salaires dus aux joueurs» du RCR et du RCA sans livrer le nombre de joueurs concernés par cette affaire ni le nombre de mensuali-



Photo : DR

tés impayés. Pour le même motif, l'USMH a été exonérée momentanément. Le club banlieusard a 20 jours «pour assainir sa situation financière sous peine d'une défalcation de trois (03) points», selon la même source. Mais pourquoi accorde-t-on un délai supplémentaire à l'USMH et pas au RCR et au RCA. Certainement que la

commission d'Abdelhamid Haddadj a pris en considération la situation conflictuelle qui sévit au sein du commandement du club de l'ex-Maison-Carrée. Le bras de fer juridique engagé par Mohamed Laïb et Abdelkader Mana a atteint les tribunaux qui doivent trancher qui est le véritable président de l'USMH. Une telle situation frappe de plein fouet le RCR et le RCA dont les directions font l'objet de mêmes tracasseries, sans oublier cette crise financière qui étouffe ces deux clubs dont le seul tort, peut-être, est de ne pas faire partie du cercle des amis des chefs de football en Algérie. En tout cas, les gars de Larbaâ regretteront à jamais le départ de Djamel Amani de la présidence du club de la Mitidja. Quand celui-ci était à la manœuvre, ni la LFP ni la FAF

n'étaient en mesure de sévir. Pour des considérations que tout le monde connaît, le même dossier traité mardi par Haddadj et ses pairs de la CD/LFP, et sanctionné par les mesures livrées au public le jour même, l'ancien défenseur international a réussi un tour de passe-passe qui a évité l'effondrement du RCA. C'est dire... Et offrir une ultime chance de sauver les meubles aussi bien pour les Harrachis que pour les Relizanais et les Arbéens devient une farce de mauvais goût sachant qu'introduire un recours à la commission fédérale d'appel «conformément à la réglementation en vigueur» (il fallait le mentionner) est un «droit négociable». En l'occurrence, il est plus qu'attendu de voir toutes sanctions mises aux oubliettes. Et tous ces clubs-là, y compris l'USM Blida (Ligue 2) et l'O Médéa «interdits de recrutement jusqu'à présentation des justifications inhérentes à l'assainissement de leur situation» seront exonérés puis réhabilités. Les «mises en demeure» et autres «menaces» n'auront été qu'une mise en scène pour chauffer les esprits durant un été tout ce qu'il y a d'Algérien. L'affaire du CRB Aïn Fekroun, rétrogradé par les instances du football et réhabilité par le TAS, ne peut être qu'illustrative des limites de la justice sportive en Algérie.

M. B.

CRB AÏN FEKROUN

Sanctions maintenues

«Nous allons étudier le verdict du TAS et nous allons lui répondre dans les prochaines 48 heures», a souligné Kerbadj, suite à la décision du TAS qui avait gelé les décisions de la LFP. Cette dernière, après étude du dossier, décide le maintien des sanctions pour l'équipe du CRB Aïn Fekroun, à savoir le maintien du club en Ligue 2 avec une amende de deux millions de dinars (2 000 000,00 DA) infligée au club, alors que le président du CRB Aïn Fekroun est sanctionné par une interdiction de deux années d'exercer toutes fonctions en relation avec le football.

A. A.

RC RELIZANE

Ali Amiri opte pour le Rapid

● Selon les informations en notre possession, on apprend que les dirigeants relizanais sont sur le point de clôturer l'opération de recrutement. Neuf, c'est le nombre de recrues au Rapid de Relizane pour cette saison.

En effet, les dirigeants ont fait le nécessaire pour essayer de renforcer l'équipe afin de lui donner plus de qualité. Ainsi, pour les Relizanais, il s'agit plutôt de mettre en place une équipe compétitive à même de jouer les premiers rôles. Et si le RCR a pu

conclure avec neuf éléments, une priorité, à savoir Zidane Mohamed El Amine n'a pas encore signé. Face à ses exigences financières jugées excessives, les dirigeants du Rapid ont donc décidé de ne pas faire machine arrière. D'ailleurs, Zidane n'a plus donné signe de vie depuis son retour à Relizane pour régler son problème et son silence est certainement une sorte de refus de répondre aux sollicitations du RCR. En attendant de recevoir une réponse définitive de ce défenseur axial, les dirigeants du Rapid de Relizane étudient

d'autres solutions. Dans un autre registre le désormais ex-sociétaire de l'USM Blida, Ali Amiri, qui a récupéré ses papiers, a signé au Rapid. Pour rappel, l'attaquant blidéen n'a pu avoir aucune chance avec l'actuel entraîneur de l'USMB. Il a donc décidé d'aller monnayer son talent dans un club au sein duquel il pourra bénéficier de plus de temps de jeu. Il est à rappeler qu'Ali Amiri avait refusé l'option de prêt à l'USM Bel-Abbès, proposée par le coach de l'USMBA, en l'occurrence Cherif El Ouazzani.

A. Rahmane

(COUPE DE LA CAF) TP MAZEMBE 1-0 MO BÉJAÏA :

Le MOB aurait pu...

En match comptant pour la quatrième journée de la phase de poules, groupe A de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), le club congolais du TP Mazembe, détenteur du titre africain l'année passée a réussi à venir au bout de la formation algérienne de MO Béjaïa sur le score de 1 à 0 en faveur des locaux, sur leur terrain fétiche à Lubumbashi, L'unique réalisation de ce rendez-vous fut l'œuvre du redoutable

attaquant congolais Rainford Kalaba en seconde mi-temps à la (62'). Le onze d'Hubert Velud avait largement dominé la rencontre, mais de manière stérile, dans les ultimes secondes, les Corbeaux ont eu très chaud, un attaquant du MOB se présente seul face au gardien congolais, mais il a trop croisé sa frappe ratant complètement le cadre. Ce succès catapulte les protégés du président Moïse Katumbi aux demi-finales, le MO

Béjaïa s'incline pour la première fois dans cette compétition, mais ses chances restent intactes, pour prétendre à une qualification, au vu d'un calendrier favorable, les capés du coach Sendjak occupant la seconde place avec 5 points au classement provisoire.

A. A.

Le classement du groupe A

TP Mazembe 10 pts, MO Béjaïa 5 pts, Medeama 5 points, Young Africans 1 pt.

USM ALGER

Trois matchs amicaux au menu du stage de Sousse

L'USM Alger qui effectue depuis hier un stage à Sousse en Tunisie, disputera trois matchs amicaux en vue de la prochaine saison 2016-2017, a annoncé le club algérois sur son site officiel. La délégation usmiste devait quitter le pays hier (16h) en direction de Sousse pour entamer la deuxième partie du stage d'intersaison après celle effectuée dans la région de Bretagne (nord-ouest de la France). Pendant leur séjour qui se poursuivra jusqu'au 7 août, les Rouge et Noir affronteront le Club Africain (30 juillet), Metlaoui (2 août) et Sfax (6 août). Ce regroupement intervient après la fin du premier stage qui s'est déroulé dans la région de Bretagne, marqué par une victoire face aux espoirs du Stade Rennais (4-0), une défaite face à l'équipe A du Stade Rennais (1-0) et deux nuls face au Stade Brestois 29 (1-1) et l'US Granville (0-0). L'USMA, champion d'Algérie en titre, prendra part à la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique. Le club algérois entamera la saison 2016-2017 à domicile face au MO Béjaïa.